Image not found or type unknown

Frais pour un avenant au bail

Par **AmandineDeguin**, le **03/03/2008** à **09:31**

Bonjour,
Je me suis installée il y a peu chez un ami. Nous avons donc demandé à l'agence responsable du logement de m'inscrire sur le bail en tant que colocataire et de nous en fournir un avenant. Ils nous le facturent 200 euros: est-ce normal?
Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés